

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut de l'Ouest : Droit et Europe

IODE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Rennes 1

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Luc GRYNBAUM, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut de l'Ouest : Droit et Europe

Acronyme de l'unité : IODE

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 6262

Nom du directeur (2015-2016) : M^{me} MARION DEL SOL

Nom du porteur de projet (2017-2021) : M^{me} MARION DEL SOL

Membres du comité d'experts

Président : M. Luc GRYNBAUM, Université Paris-Descartes (représentant du CNU)

Experts :

- M. Philippe BILLET, Université Jean-Moulin-Lyon-3
- M. Michel BORGETTO, Université Panthéon-Assas Paris 2 (représentant du CoNRS)
- M. Raphael ECKERT, Université de Strasbourg
- M^{me} Anne-Marie TOURNEPICHE, Université de Bordeaux

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Stéphane MANSON

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. David ALIS, Université de Rennes 1

M^{me} Clarisse DAVID, CNRS

M. Claude LABIT, Université de Rennes 1

M. Didier TORNY, CNRS

Représentant de l'École Doctorale :

M. Franck MORAUX, ED n° 505, « Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société », SHOS

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L' « Institut de l'Ouest : Droit et Europe » (UMR (Unité Mixte de Recherche) 6262) est issu de la fusion en 2000 du Centre de Recherche Juridique de l'Ouest (CRJO, URA (Unité de Recherche Associée) CNRS) et du Centre de recherches européennes de Rennes (CEDRE, UPRESA (Unité Propre de Recherche de l'Enseignement Supérieur Associée) CNRS). En janvier 2012, le Centre d'Histoire du Droit (CHD) a rejoint l'IODE.

L'unité est organisée en 3 équipes appelées « départements » qui perpétuent les contours des laboratoires fondateurs : CEDRE, CRJO et CHD. Il est également organisé, pour la période évaluée, en cinq thèmes de recherches :

- droit européen : aspects internes et internationaux ;
- droit de l'environnement et du développement durable ;
- santé, travail, protection sociale ;
- responsabilité assurance, patrimoine ;
- juristes, histoire, société.

L'unité est installée à la Faculté de droit de l'Université Rennes 1, 9 rue Jean Macé à Rennes.

Équipe de direction

La direction de l'unité est assurée par M^{me} Marion DEL SOL et une équipe de direction, assistée d'un conseil de laboratoire et d'un comité scientifique. Chaque thème est doté d'un responsable. Intégration européenne : M^{me} Isabelle BOSSE-PLATIERE ; Protection fondamentale, sociale et patrimoniale de la personne : M^{me} Brigitte FEUILLET ; Environnement, changements globaux et ressources naturelles : M^{me} Nathalie HERVE-FOURNEREAU ; Responsabilité et sécurité : M. Philippe PIERRE ; Théorie et histoire des systèmes juridiques : M. Nicolas CORNU-THENARD.

Nomenclature HCERES

SHS2_1 Droit

Domaine d'activité

7 - Sciences de la société

Droit de l'Union européenne - Droit de la santé et de la protection sociale - Droit de la responsabilité civile et pénale, droit des assurances, droit patrimonial - Droit de l'environnement et du développement durable - Histoire du droit et théorie du droit.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	59	56
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	3
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	8
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	79	
TOTAL N1 à N7	156	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	40	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	51
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	4

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Au regard des effectifs affichés ainsi que de l'historique de l'IODE, trois thèmes se distinguent parmi les cinq : le droit européen, le droit social - droit de la personne (notamment la bioéthique) et le droit de la responsabilité. En ce qui concerne les deux autres thèmes : le droit de l'environnement est mis en avant et porté avec beaucoup de ténacité (le succès est au rendez-vous), mais les effectifs y sont faibles ; l'histoire du droit (juristes, histoire, sociétés) est en restructuration et en redéploiement.

Le rassemblement des anciens laboratoires CEDRE, CRJO et plus récemment du CHD semble constituer une réussite, de même que le fonctionnement en UMR. A l'occasion de la visite du comité d'experts, les enseignants-chercheurs ont mis l'accent sur la culture du projet en commun qui permet soit de travailler par thème, soit même entre les thèmes. L'allocation des moyens étant très majoritairement tournée vers les thèmes, les chercheurs ne semblent pas enfermés dans leurs anciens laboratoires (qui constituent aujourd'hui des trois départements de l'UMR).

Avis global sur l'unité

L'IODE a su réussir pleinement la création d'un lieu de travail en commun des enseignants-chercheurs et des chercheurs au sein d'une unité mixte de recherche CNRS - Université de Rennes 1. En outre, le mode de direction, qui s'appuie sur des comités et l'allocation des ressources, favorise le travail en thèmes ou en « projets » qui transcendent largement les thèmes et les départements (anciens laboratoires).

Chaque thème présente des projets divers et intéressants pour l'avenir, qui prolongent éventuellement les activités passées. La qualité de la production scientifique sur les thématiques droit européen, droit social - droit de la personne, droit de la responsabilité, environnement, est assurée. L'histoire du droit est en restructuration prometteuse et présente elle aussi des perspectives intéressantes.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs des différents thèmes se rassemblent autour de projets et les moyens mis en œuvre les accompagnent. L'émergence de nouveaux projets en est ainsi facilitée.

Il est mis l'accent pour le prochain contrat sur le droit et l'Internet et/ou le cyber espace ainsi que sur le droit de l'environnement. Toutefois, c'est précisément autour de ces questions que les effectifs en enseignant-chercheurs et en chercheurs mobilisables au sein des thèmes paraissent les plus faibles.

L'IODE est donc une unité de grande qualité qui a parfaitement su intégrer ses différentes composantes pour s'organiser autour des thèmes affichés. Pour le prochain contrat, il n'est pas apparu de grand(s) thème(s) fédérateur(s) pour l'ensemble de l'unité. Toutefois, le comité d'experts prend acte de ce que l'organisation de l'unité permet, au-delà des thèmes eux-mêmes, de continuer de fonctionner selon une « culture de projets » revendiquée par ses membres.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts relève un faisceau d'atouts et de points forts composé des éléments suivants :

- la structuration de l'unité en thème et en départements ;
- le fonctionnement selon des projets ;
- la qualité de la production scientifique ;
- l'internationalisation de certains projets ;
- l'accompagnement des doctorants ;
- un grand investissement des personnels administratifs.

Points faibles et risques liés au contexte

D'autres aspects peuvent apparaître comme des points faibles :

- l'absence de grande thématique fédératrice pour l'ensemble de l'unité de recherche (toutefois, les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité ont souligné, à l'occasion de la visite du comité d'experts, que les dimensions importantes de l'unité constituaient un obstacle à une telle émergence, et que la culture de projet demeurerait primordiale) ;
- la relative faiblesse des financements européens ;
- la mise en exergue du droit de l'environnement et de projets liés au droit de l'Internet qui correspondent à des thématiques où les enseignants-chercheurs et les chercheurs sont les moins nombreux ;
- l'éclatement des bureaux et des locaux de l'unité de recherche au sein de la Faculté.

Recommandations

Le comité d'experts considère qu'il conviendrait de réfléchir à des recrutements de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en droit de l'environnement et aux moyens de mener les projets ambitieux annoncés en droit de l'Internet.

Il conviendrait également de poursuivre, notamment avec l'aide de la cellule dédiée de l'Université de Rennes 1, l'effort de recherches de financements européens.

La Faculté de droit de l'Université de Rennes 1, qui héberge l'IODE, étant une « unité de formation et de recherche », il serait pertinent d'aménager un espace regroupant les personnels administratifs de l'IODE et un lieu de rencontre des enseignants-chercheurs et des chercheurs afin que la cohésion réelle et affichée des membres de l'IODE s'inscrive également dans les murs.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

De manière générale, la production scientifique de l'IODE est de grande qualité. Elle est également reconnue comme telle par la communauté scientifique des juristes.

Pour le thème « Droit de l'Union européenne : aspects internes et internationaux », la production scientifique est régulière et de qualité. La politique d'organisation de manifestations scientifiques se traduit de façon quasi-systématique par des publications et les jeunes chercheurs y sont étroitement associés.

Les participants au thème « environnement » sont très investis dans leur activité et ont des qualités scientifiques reconnues. La faiblesse numérique des chercheurs au regard des ambitions de l'IODE, comme en témoignent les thématiques, devrait inciter à un renforcement en personnel de façon pérenne, parallèlement aux collaborations extérieures.

En ce qui concerne le thème « protection fondamentale, sociale et patrimoniale », la production et la qualité scientifiques se signalent par une activité de recherche intense tant sur le plan individuel (qualité reconnue des membres de l'unité, nombreuses publications de ces membres sous forme d'ouvrages, de chapitres d'ouvrages et d'articles de revues) que sur le plan collectif (organisation régulière de nombreux colloques et direction de nombreux ouvrages collectifs). Par ailleurs, les recherches menées se caractérisent par un fort accent mis sur l'interdisciplinarité (par exemple, ceux relatifs à la bioéthique associent de façon quasi systématique médecins, philosophes et anthropologues, etc.).

Les publications et l'activité scientifique du thème « Juristes, histoire, société » sont de grande qualité et bénéficient d'une large reconnaissance nationale et internationale.

Pour le thème « Responsabilité » la recherche et les travaux menés en responsabilité civile sont cohérents. Le thème étant plus vaste que la seule responsabilité, il est plus difficile de trouver de la cohérence sur les thématiques de mémoires, ce qui n'enlève rien à leur qualité scientifique.

Appréciation sur ce critère

Chaque thème de l'unité produit une recherche dont la qualité est reconnue. Cette recherche se diffuse par voie de publications, de rencontres et de travail en réseau, notamment grâce à des partenariats internationaux ; ces derniers vont continuer de se développer.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'IODE est une unité de recherche de premier ordre sur le plan national. Elle bénéficie simultanément d'une visibilité internationale.

Le thème « Droit de l'Union européenne : aspects internes et internationaux » contribue au rayonnement et à l'activité académique de l'unité. Les coopérations avec les universités étrangères prennent des formes multiples (Groupement De Recherche International (GDRI), réponses à des appels à projets internationaux). Ce rayonnement se manifeste également dans la reconnaissance de plusieurs chaires Jean Monnet (en droit de l'Union européenne) ou d'une chaire UNESCO qui a permis la Constitution d'un GDRI sur les intégrations régionales.

Dans le thème environnement, les compétences scientifiques certaines des participants en font des intervenants de référence dans les colloques nationaux et internationaux, ainsi que dans les projets de recherche. Le comité d'experts regrette cependant que les projets internationaux ne soient pas plus investis, ce que devrait pourtant faciliter la présence de membres du thème dans des instances internationales de réflexion et de recherche.

Les qualités scientifiques certaines des participants au thème « protection fondamentale, sociale et patrimoniale » en font des intervenants de référence dans les colloques nationaux et internationaux, ainsi que dans les projets de recherche. Les analyses menées notamment sur le thème « bioéthique biomédecine » et sur celui de la « dynamique institutionnelle et systémique de la protection sociale » participent fortement au rayonnement et à l'attractivité de l'unité.

Les travaux de recherche des membres du thème « juristes, histoire et société » bénéficient d'un rayonnement important, limité cependant par une participation restreinte à des réseaux de recherche nationaux ou internationaux.

Pour le thème « responsabilité », au niveau national, la qualité de la recherche est reconnue pour sa créativité (Groupement d'Intérêt Public (GIP) « justice »). Le niveau de publication est tout à fait satisfaisant. Au niveau international, des travaux avec les Amériques (Nord et Sud) méritent d'être soulignés. C'est à l'échelon européen que l'on peut regretter que des financements ne soient pas obtenus, voire recherchés, au regard notamment de la qualité du travail mené. Lors de la visite du comité d'experts, il a été indiqué qu'un réseau européen était en voie de constitution.

Appréciation sur ce critère

Nationalement, l'unité est parfaitement reconnue pour sa valeur scientifique et obtient des financements correspondants. Le thème droit européen est parfaitement reconnu internationalement. Pour les autres thèmes, nonobstant les travaux menés avec de nombreux partenaires étrangers, la reconnaissance par des financements européens, notamment, n'est pas encore à la hauteur de la qualité des travaux.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Considéré dans sa globalité, l'IODE apparaît ancré dans son environnement social, économique et culturel. Cette appréciation dissimule toutefois une certaine hétérogénéité selon les thèmes.

Le thème « Droit de l'Union européenne : aspects internes et internationaux » a développé des collaborations avec plusieurs acteurs locaux du monde judiciaire (juridictions). De plus, les chercheurs de ce thème participent à la diffusion de la connaissance scientifique auprès du grand public par l'organisation et l'animation de cycles de conférences sur l'Europe.

Pour le thème « Responsabilité », l'intégration dans l'équipe de professeurs associés, dont l'un est reconnu pour sa production scientifique, et le soutien important des professions, montrent la parfaite insertion dans l'environnement économique.

Pour le thème « juristes, histoire et société », le dossier déposé par l'unité, pas plus que la visite du comité d'experts, n'ont permis de donner quelque indication sur ce point.

Pour le thème « protection fondamentale, sociale et patrimoniale », des liens avec l'environnement social, économique et culturel existent mais ils ne revêtent pas la même intensité dans chacune des thématiques explorées ; sans doute serait-il utile de systématiser la présence de ces liens dans chacune d'entre elles

En droit de l'environnement, les interactions existent mais restent « en pointillé », sauf par la voie de la vulgarisation et mériteraient d'être développées.

Appréciation sur ce critère

Le lien avec l'environnement est très inégal selon les thèmes. Il est très bien établi pour le droit européen, la responsabilité et la protection sociale ; il reste à établir ou renforcer pour les autres thèmes.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'insertion des trois laboratoires d'origine (CEDRE, CRJO et CHD) en une structure unique a été parfaitement réussie. Le fonctionnement par thèmes et la priorité qui leur a été donnée permet de mener une politique de recherches ambitieuse et suffisamment souple dans son fonctionnement.

L'organisation et surtout le fonctionnement de l'unité sont essentiellement fondés sur les thèmes de recherches : ceux-ci sont les lieux de déploiement de l'activité scientifique. Les crédits sont d'ailleurs ventilés par thème. Ces derniers facilitent la mise œuvre de la « culture projet » revendiquée par l'équipe.

Les trois départements sont, quant à eux, chargés de l'accompagnement des doctorants. Ils sont aussi des lieux de réflexion permettant l'émergence de nouvelles thématiques. C'est également sous leur égide qu'est opérée la gestion des bibliothèques rattachées à l'unité.

Les financements sont accordés aux thèmes, et les départements (anciens laboratoires) ne reçoivent plus que de la dotation en fonctionnement (documentation, etc.). L'émergence de projets nouveaux est ainsi encouragée et facilitée.

La prise de décision par une équipe de direction épaulée par un conseil de laboratoire et un comité scientifique paraît transparente et participative ; le personnel administratif de l'université ou du CNRS paraissant parfaitement serein et intégré.

Les ressources réparties en trois bibliothèques semblent accessibles, le comité d'experts regrette simplement l'éclatement géographique des personnels administratifs et l'absence de lieu unique pour tout l'IODE, ce qui nuit à sa visibilité comme unité.

Appréciation sur ce critère

L'unité constitue un modèle de fusion réussie de trois laboratoires et de fonctionnement en UMR. La prise de décision (participative) et le mode d'allocation des ressources favorisent le travail autour de projets. Le comité d'experts recommande toutefois de mettre à disposition de cette unité de recherche une unité de locaux.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'École Doctorale SHOS (ED n° 505 : Sciences de l'Homme des Organisations et de la Société) constitue l'entité d'inscription des doctorants ; elle rassemble le droit, l'économie, la science politique, la gestion, la philosophie et la communication. Cette école doctorale va suivre la mutation de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Bretagne et Pays de Loire. L'IODE sera un acteur majeur de la future école doctorale.

L'activité doctorale est soutenue : 51 soutenances sur la période 2010-2015 ; 79 thèses en cours au 30 juin 2015 dont 37 sont financées. La diversité des modes de financement des thèses est relevée : contrats doctoraux, financements sur projets, contrats doctoraux proposés par l'École normale supérieure de Rennes ou l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) de Rennes, quelques bourses régionales ou Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE).

Sur la période de référence, on compte également 14 qualifications de docteurs de l'IODE par le CNU (Conseil National des Universités) dans le corps des Maîtres de conférences, et 10 d'entre eux recrutés en qualité de Maîtres de conférences.

D'un point de vue matériel, les doctorants sont globalement satisfaits de leurs conditions de travail. Différents types de préparations (séminaires doctoraux, préparation au montage des dossiers de qualification au CNU, etc.) existent, et sont surtout basés sur le volontariat. Ils peuvent être associés à l'élaboration du programme de formation proposé par l'école doctorale. Ils sont également régulièrement associés aux différents projets scientifiques de l'IODE.

Le thème Droit de l'Union européenne (département « CEDRE ») se caractérise par un lien étroit entre les thématiques de recherche et les formations de Master 2. Ce thème associe les étudiants de Master 2, les doctorants et les enseignants-chercheurs à des activités communes (séminaires). L'activité de recherche est dynamique (18 thèses soutenues sur la période de référence).

Les investissements dans l'enseignement du droit de l'environnement sont « dispersés », puisqu'il n'existe pas d'équipe et de diplôme dédiés qui renforceraient certainement la lisibilité et l'attractivité du thème auprès des étudiants qui pourraient ainsi s'investir dans un cursus spécialisé.

Le dossier déposé par l'unité témoigne des efforts importants consentis par le thème « juristes, histoire et société » (Département « CHD ») pour contribuer à la formation par la recherche des étudiants, qu'il s'agisse des étudiants de niveau Master 2 ou des doctorants. Ceux-ci disposent, tout d'abord, d'une bibliothèque spécialisée de haut niveau (Bibliothèque Marcel Planiol). Ils bénéficient, ensuite, de conférences régulières, pour certaines inscrites au titre de la formation doctorale de l'Université Rennes 1, dispensées par les membres de l'IODE et par des chercheurs invités (Le droit selon..., Cycle de conférences du Centre d'Histoire du Droit). Des cours de Master 2 sont, en outre, régulièrement confiés à des personnalités extérieures (Université de Bénévent, Rotterdam). Les étudiants de Master 2 et les doctorants sont associés aux activités de recherche du thème et participent régulièrement aux colloques qui sont organisés en son sein.

Pour le thème « protection fondamentale, sociale et patrimoniale » (département CRJO), est mise en œuvre une politique globale d'accueil et d'accompagnement des doctorants qui permet de resserrer les liens entre ces derniers et les enseignants-chercheurs : cette politique étant cependant déclinée au niveau de chacun des thèmes de l'unité.

S'agissant du thème santé (département CRJO), certaines aides sont destinées à des doctorants pour participer à des séminaires doctoraux : plusieurs doctorants étant par ailleurs régulièrement recrutés en contrat à durée déterminée pour des missions d'administration de la recherche.

Les membres du thème « Responsabilité » (département CRJO) sont impliqués dans des diplômes de la Faculté de droit de Rennes : d'une part, le Master 2 à finalité recherche Droit privé (dont ils assurent la responsabilité des parcours Droit pénal et Droit des affaires) et, d'autre part, le Master 2 Droit notarial et le Diplôme Supérieur de Notariat (dont la direction est assurée par les membres du thème). Pour la recherche doctorale, depuis 2010, 11 thèses ont été soutenues sous la direction des membres du thème (dont 4 réalisées par des doctorants étrangers), bénéficiant de financements (bourses CIFRE, allocations de recherche de l'Université de Rennes 1 notamment) et débouchant, pour 3 d'entre elles, sur des parcours académiques ; 25 thèses sont en cours de rédaction au jour de la visite du comité d'experts.

Appréciation sur ce critère

Les départements (CEDRE, CRJO, CHD) de l'IODE mettent à disposition des doctorants des moyens de recherches de qualité. Les doctorants sont associés aux travaux de recherches. Les enseignant-chercheurs sont tous partie prenante dans les masters de l'université, voire des acteurs majeurs. L'IODE joue un rôle important dans l'actuelle École Doctorale SHOS et aura un rôle prépondérant dans la future école doctorale de la COMUE en voie de constitution.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Pour le contrat à venir, les cinq thèmes de l'unité deviennent :

- intégration européenne ;
- protection fondamentale, sociale et patrimoniale de la personne ;
- environnement, changements globaux et ressources naturelles ;
- responsabilité et sécurité ;
- théorie et histoire des systèmes juridiques.

A titre général, les projets à 5 ans présentés par l'unité de recherche ne bouleversent ni la physionomie ni le sens actuel du développement de l'IODE. La stratégie choisie s'inscrit donc dans la continuité de l'existant. Prudente et sage, une telle option ne manque toutefois pas d'ambition car elle a déjà fait le succès de l'unité de recherche. Selon toutes probabilités, cette stratégie confirmera et amplifiera le mouvement vertueux dans lequel l'IODE est aujourd'hui inscrit.

Pour les thèmes actuels « responsabilité », « droit de l'Union européenne », « Protection fondamentale et sociale », « droit de l'environnement », les projets à 5 ans apparaissent comme des prolongements naturels des actions ou programmes déjà entrepris. Une volonté de renforcer les partenariats internationaux ne peut être qu'encouragée. Pour le thème actuel « juristes, histoire et société », l'effort de convergence vers les autres thèmes doit être salué.

L'unité va poursuivre ses travaux par thème en approfondissant certaines thématiques déjà entreprises, qui ont donné lieu à des travaux de très grande qualité. Elle cultive l'éclosion des projets. En raison du nombre important de ses membres, il a été expliqué au comité d'experts, au cours de la visite, qu'il n'était pas possible de dégager quelques projets ou mots clés qui aideraient à caractériser la direction prise par l'unité pour les 5 années à venir.

Le comité d'experts reste dubitatif sur la mise en exergue, pour l'avenir, de travaux sur l'Internet ou le cyber espace et l'environnement, tant le nombre d'enseignant-chercheurs ou chercheurs est faible (pour le moment) sur ces questions. Cette observation doit cependant être nuancée par la très grande qualité des travaux déjà réalisés dans ces deux domaines.

Appréciation sur ce critère

L'organisation de l'IODE va lui permettre de continuer de mener une recherche de qualité. Il est prévu d'accroître le rayonnement international et de rechercher des financements européens. Bien que les thèmes prévoient des projets intéressants et que l'environnement ou le droit de l'Internet soient mis en exergue, il n'a pas

été possible à l'unité (en raison de ses dimensions importantes) de choisir quelques grandes thématiques fédératrices pour les cinq années à venir.

4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Droit de l'Union européenne : aspects internes et internationaux

Nom du responsable : M^{me} Isabelle BOSSE-PLATIERE

Domaine d'activité :

Droit institutionnel, matériel et externe de l'Union européenne.

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	16
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	20	
TOTAL	38	

• Appréciations détaillées

D'un point de vue tant quantitatif que qualitatif, la production scientifique du thème « Droit de l'Union européenne : aspects internes et internationaux » est notable. Le nombre d'ouvrages, de contributions et de participations à des colloques est considérable. Il peut être relevé une dizaine d'ouvrages collectifs, 5 ouvrages individuels, 90 chapitres d'ouvrages, 52 articles, une dizaine de chroniques et plus de 130 contributions à des colloques, nationaux et internationaux.

La production scientifique se fonde sur les trois thématiques essentielles que sont la constitutionnalisation de l'Union européenne, les politiques internes et l'action extérieure de l'Union européenne. Ce dernier domaine constitue une thématique de recherche essentielle, ce qui se traduit notamment par le fait que plusieurs membres du thème dirigent des chroniques relatives à l'action extérieure de l'Union européenne dans plusieurs revues reconnues en droit de l'Union européenne (Revue trimestrielle de droit européen, Annuaire du droit de l'Union européenne). Ce thème contribue depuis plusieurs années à la notoriété de l'unité au niveau national et international. D'autres

champs de recherche sont explorés, comme la question de l'évolution des procédures de décision depuis le traité de Lisbonne ou les intégrations régionales dans le monde ou encore le droit européen et international du commerce.

La production scientifique s'appuie sur une politique particulièrement dynamique d'organisation de manifestations scientifiques, prenant différentes formes (colloques, workshops, séminaires) et sont organisées aussi bien au niveau local qu'à l'international. Ces différentes manifestations sont très souvent publiées. Pour la période évaluée, 6 ouvrages ont été publiés et 4 sont en cours de publication. 5 des 6 ouvrages publiés l'ont été par les éditions Bruylant, éditeur reconnu dans le domaine du droit de l'Union européenne.

La production et la qualité scientifique reposent tant sur l'activité individuelle des membres du thème que sur l'activité collective. Les publications sont régulières, dans des revues reconnues du champ disciplinaire concerné.

Le rayonnement à l'international se traduit notamment dans le fait que de nombreux chercheurs membres du thème interviennent régulièrement dans des colloques à l'étranger. De plus, plusieurs manifestations scientifiques (7) ont été organisées en collaboration avec d'autres universités ou centres de recherche. De 2010 à 2013, le thème a animé un réseau international constitué sous la forme d'un Groupement De Recherche International (GDRI CNRS) bénéficiant d'une chaire UNESCO. Plusieurs universités sont membres de ce réseau (Rennes II, Antilles-Guyanne, Colegio de Mexico, Facultad de direito (Brésil), Université Cheik Anta Diop (Sénégal), Université de Ouagadougou, Université Chualalongkorn (Thaïlande). Un colloque a été organisé dans chacune de ces universités partenaires, auxquels ont été associés différents membres de l'IODE (6 colloques et 4 séminaires). Ce projet a également donné lieu à des encadrements de thèses (4) pendant la période considérée. S'agissant des responsabilités de pilotage et d'implication scientifique dans les projets internationaux et nationaux, plusieurs éléments remarquables peuvent être relevés (en 2011, groupe de recherche en partenariat entre l'Université de Rennes I, l'Université de Bologne et l'Université Libre de Bruxelles ; en 2014, réponse à un projet de recherche international, sélectionné par le Fonds France-Canada pour la recherche ; association des membres du thème au Centre d'Excellence Européen Jean Monnet (CEJM) de Rennes (5 chaires Jean Monnet) . Enfin, l'IODE est membre du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Institut des Amériques de Rennes. Au niveau national, la réponse à un appel à projet du Fonds unique interministériel a donné lieu à un projet dans le domaine de la réglementation européenne relative à la société de l'information.

La notoriété des chercheurs du thème Droit de l'Union européenne se traduit dans le fait que deux d'entre eux se sont vus attribuer une chaire européenne Jean Monnet pendant la période de référence. Il peut également être relevé que deux doctorants ont obtenu le prix P.-H. Teitgen, décerné par la CEDECE (Commission pour l'Étude Des Communautés Européennes, principale société savante en droit de l'Union européenne) en 2012 et 2013.

Dans le cadre des différentes thématiques sur lesquelles travaillent les chercheurs du thème Droit de l'Union européenne, différents types d'interactions avec le milieu économique et social peuvent être identifiées : programme européen relatif au volet externe de l'Espace de Liberté, Sécurité et Justice (ELSJ) qui a permis de développer les partenariats avec des acteurs du milieu judiciaire local, comme le barreau de Rennes, le tribunal administratif ou l'École des avocats. Des représentants d'autres structures ont été invités dans le cadre de ce programme (Eurojust (European Union's Judicial Cooperation Unit), Europol (European Police Office) ou encore l'État-major de la Marine). L'interaction avec le grand public par la diffusion de la connaissance est réalisée par la participation des chercheurs de l'IODE à un cycle annuel de conférences destinées au grand public, les « rendez-vous d'Europe », organisés par le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes.

Les liens avec les milieux professionnels et institutionnels, et notamment judiciaires sont présents, mais ne sont détaillés que dans le cadre d'un seul projet (réalisation du programme sur le volet externe de l'ELSJ). La question peut se poser du développement de ces interactions au delà de ce seul champ.

L'activité doctorale du thème Droit de l'Union européenne est dynamique : 18 thèses ont été soutenues pendant la période de référence et 20 sont en cours. Les doctorants sont régulièrement associés aux différentes manifestations scientifiques et incités à publier, tant dans les ouvrages collectifs que dans les revues. Un fois leur thèse soutenue, ils sont également incités à la publier. Plusieurs ont été publiées par les éditions Bruylant. Il est envisagé de se servir du support de la Revue juridique de l'Ouest pour mettre en place un projet de revue en ligne, destiné notamment aux jeunes chercheurs, mais pas exclusivement.

L'implication dans la formation par la recherche est réalisée par une association régulière entre les étudiants de Master 2 et les doctorants et enseignants-chercheurs. Les doctorants se voient offrir différentes opportunités d'associations à la production scientifique de l'axe et contribuent à son dynamisme.

Le projet à 5 ans, assez peu détaillé, traduit la volonté d'approfondir les champs de recherches des membres du thème (processus d'intégration, Action extérieure de l'Union européenne, par exemple). La stratégie est clairement axée sur la volonté de développer les réponses aux appels à projet européens et internationaux.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Le thème contribue de façon majeure à l'identité de l'IODE. Il bénéficie d'un rayonnement de première importance. L'attention doit toutefois être appelée sur la lisibilité des différents champs de recherche intégrés au thème, ainsi que sur la perpétuation de l'identité du thème dans le projet à cinq ans.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Le positionnement du thème « droit européen » dans l'unité est bien identifié, et constitue certainement un « pilier » de l'IODE. La production scientifique est régulière et de qualité. Le comité d'experts a pu clairement identifier une politique dynamique d'organisation de manifestations scientifiques ainsi qu'une volonté d'internationalisation de la recherche et de la formation. Les jeunes chercheurs sont régulièrement associés aux travaux de l'unité.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

Les différents champs de recherche (à l'exception de l'action extérieure de l'Union européenne) sont parfois difficilement identifiables. De plus, certains aspects du projet à 5 ans manquent de visibilité.

▪ Recommandations

La redéfinition des thématiques de recherche dans le nouveau thème « Intégration européenne » (Processus d'intégration ; Action extérieure de l'Union européenne ; Intégration économique, sociale et territoriale de l'Union européenne ; Intégration européenne et société numérique) devrait permettre une meilleure visibilité des champs de recherche du thème.

Thème 2 : Santé, travail, protection sociale

Nom du responsable : M^{me} Marion DEL SOL et M^{me} Brigitte FEUILLET

Domaine d'activité :

Droit de la santé et de la protection sociale

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	9	8
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	20	
TOTAL	31	

• **Appréciations détaillées**

Sur la période évaluée, le thème repose sur 4 thématiques : Bioéthique ; Personnes vulnérables ; Santé-travail ; Dimension professionnelle et systémique de la protection sociale.

Les recherches menées dans le cadre de ce thème le sont de manière transversale : elles sont réalisées à partir de deux entrées - droit des personnes et de la famille et droit social - qui se combinent. L'activité scientifique déployée dans le cadre de ce thème est tout à fait significative. On dénombre une grande production tant en termes de publications d'ouvrages, de chapitres d'ouvrage et d'articles qu'en termes de participations à des colloques et autres manifestations scientifiques : 13 directions et codirections d'ouvrages collectifs, 5 ouvrages (dont 3 émanant de membres associés), près de 90 chapitres d'ouvrages, près de 130 articles et de 120 participations à des colloques et journées d'études. A quoi il convient d'ajouter des manuels de droit, des directions de chroniques ainsi que divers commentaires dans différentes revues

La recherche est d'un excellent niveau ; elle se concentre en fait sur trois grands sujets : en premier lieu, la bio-médecine/bioéthique qui se traduit par des études à visée souvent prospective et à dimension comparative, ce qui est favorisé par la présence, à la tête du Réseau Universitaire International de Bioéthique (RUIB), d'une des responsables du thème ; en second lieu, les personnes vulnérables : cette thématique, qui est explorée sous l'angle à

la fois de la protection juridique des personnes et des droits à garantir aux personnes vulnérables, se traduit notamment par l'organisation régulière de colloques et journées d'étude ; en troisième lieu, la dynamique institutionnelle et systémique de la protection sociale : cette question, qui conduit notamment à analyser - outre l'impact en la matière du droit de l'Union européenne sur les droits nationaux - les articulations entre assurances sociales et assurances privées dans le domaine de la retraite et de la santé, débouche sur des études et publications originales et novatrices, car assez rares dans le paysage juridique national.

La production et la qualité scientifiques se signalent par une activité de recherche intense tant sur le plan individuel (qualité reconnue des membres du thème, nombreuses publications de ces membres sous forme d'ouvrages, de chapitres d'ouvrages et d'articles de revues) que sur le plan collectif (organisation régulière de nombreux colloques et direction de nombreux ouvrages collectifs). Par ailleurs, les recherches menées se caractérisent par un fort accent mis sur l'interdisciplinarité (par exemple, ceux relatifs à la bioéthique associent de façon quasi systématique médecins, philosophes et anthropologues, etc.).

Le rayonnement à l'international se trouve attesté par plusieurs éléments : il convient de souligner notamment la création et la direction par un membre du thème du Réseau Universitaire International de Bioéthique ; l'existence d'accords de collaboration de recherche franco- allemande passés entre IODE et le Max Planck Institut de Munich, ce qui s'est traduit par la tenue de plusieurs colloques internationaux et la publication de plusieurs ouvrages en langue anglaise, française et allemande, par l'organisation de workshops internationaux organisés de manière régulière dans divers pays ainsi que par des échanges de chercheurs et de doctorants.

Il convient également de signaler les responsabilités prises par les membres du thème d'une part, en matière de contractualisation de la recherche : plusieurs projets ont été ainsi portés par certains de ces derniers dans le domaine de la biomédecine et la bioéthique (projet Agence Nationale de la Recherche et projet GIP justice), ce qui a débouché sur des collaborations avec des laboratoires de recherche étrangers (Louvain-la-neuve, Columbia), et français (École pratique des hautes études) ainsi qu'avec d'autres organismes (EHESP : École des Hautes Études en Santé Publique, FHF : Fédération Hospitalière de France, etc.) ; d'autre part, dans le champ éditorial (direction d'une collection chez Bruylant, prise en charge d'une chronique régulière dans une revue...).

Les compétences scientifiques certaines des participants à ce thème en font des intervenants de référence dans les colloques nationaux et internationaux, ainsi que dans les projets de recherche. Les analyses menées notamment sur le thème « bioéthique biomédecine » et sur celui de la « dynamique institutionnelle et systémique de la protection sociale » participent fortement au rayonnement et à l'attractivité de l'unité

L'interaction avec l'environnement social, qui est indéniable, s'explique tout naturellement par les enjeux sociétaux importants qui sont liés aux sujets du thème. Compte tenu de ces enjeux, les membres du thème se sont efforcés de favoriser une ouverture vers les professionnels ; plusieurs manifestations ont été ainsi accueillies au Ministère des affaires sociales et de la santé et des cycles de colloques ont été organisés en direction des praticiens (en partenariat avec l'EHESP et la FHF). Par ailleurs, des liens étroits ont été tissés avec les acteurs du secteur social

Des liens avec l'environnement social, économique et culturel existent mais ils ne revêtent pas la même intensité dans chacune des thématiques explorées dans le cadre du thème ; sans doute, serait-il utile de systématiser la présence de ces liens dans chacune d'entre elles.

L'activité doctorale s'est révélée significative : une dizaine de thèses soutenues dans le cadre du thème qui ont permis à 4 docteurs d'être recrutés comme maîtres de conférences. Est mise en œuvre une politique globale d'accueil et d'accompagnement des doctorants qui permet de resserrer les liens entre ces derniers et les enseignants-chercheurs : cette politique étant cependant déclinée au niveau de chacun des départements de l'unité. S'agissant du thème santé (département CRJO), certaines aides sont destinées à des doctorants afin de leur permettre de participer à des séminaires doctoraux : plusieurs doctorants étant par ailleurs régulièrement recrutés en contrat à durée déterminée pour des missions d'administration de la recherche.

Le dossier déposé par l'unité insistant beaucoup plus sur le bilan que sur le projet de la recherche, ce qui fut d'ailleurs confirmé par la visite du comité d'experts, il est donc difficile de percevoir avec précision le devenir de ce thème dans chacune de ses thématiques. Cependant, compte tenu à la fois de la qualité de l'activité scientifique qui s'y déploie et de la place stratégique qu'ont toujours occupée, au sein de l'unité, les thématiques explorées dans le cadre de ce thème, il n'est guère douteux que les recherches qui y seront menées seront de nature à maintenir le niveau.

Néanmoins, le comité d'experts s'interroge sur le sort qui sera réservé à la thématique « santé/travail » : cette thématique n'ayant pas donné lieu - sans explication véritable sur ce silence - à un exposé détaillé des recherches qui lui ont été consacrées, étant par ailleurs entendu que, sans être négligeables (un ouvrage a été

notamment publié en 2016), les recherches et publications portant sur ce sujet se révèlent quantitativement beaucoup plus réduites que celles relatives aux autres thématiques.

Les thématiques de la bioéthique/biomédecine, des personnes vulnérables et de la protection sociale constituent trois champs porteurs et prometteurs : les articulations entre elles semblent logiques et de nature à favoriser la transversalité ; celle sur la santé au travail paraît en revanche sinon totalement délaissée, du moins en passe d'être peu à peu marginalisée. Sans doute, mériterait-elle d'être soit redéfinie et mieux articulée aux autres thématiques, soit purement abandonnée.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Le thème bénéficie d'une forte identité et d'un fort rayonnement, qui contribuent de manière non négligeable à assurer ceux de l'IODE dans son ensemble. Des richesses et insuffisances peuvent être toutefois relevés.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Au titre des points forts, le comité relève les éléments suivants : la grande qualité et régularité de l'activité scientifique ; la bonne identification du thème grâce à une forte implication dans les réseaux et les publications ; l'importance numérique des chercheurs dédiés à ce thème ; la forte interdisciplinarité et internationalisation de la recherche ; la bonne intégration de la recherche dans les cycles de formation et les études doctorales.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

S'agissant des points faibles, le comité d'experts relève : la fragilisation potentielle de la thématique « Santé/travail » ; la visibilité du thème à 5 ans insuffisamment précisée ; la coopération avec d'autres laboratoires de recherche très variable selon les thématiques étudiées.

▪ Recommandations

Le comité d'experts recommande de mieux articuler, au sein du thème, les sujets affichés et d'élargir de manière systématique les coopérations avec d'autres laboratoires s'inscrivant dans des thématiques voisines voire similaires.

Thème 3 : Responsabilité, assurance, patrimoine

Nom du responsable : M. Philippe PIERRE

Domaine d'activité :

Droit de la responsabilité civile et pénale, droit des assurances, droit patrimonial

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	21	18
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	25	
TOTAL	49	

• Appréciations détaillées

Le thème « responsabilité, assurance, patrimoine » a développé des actions de recherche nombreuses, substantielles et d'envergure nationale et internationale. A titre d'illustration, il est possible de citer le contrat avec la Fondation pour le droit continental en décembre 2009 (La réparation intégrale en Europe éd. Larcier, nov. 2012) ; la fondation du Groupe européen de recherche sur la responsabilité et les assurances (GRERCA) qui regroupe 9 unités de recherche relevant d'universités françaises, suisse (Genève), espagnole (Saint-Jacques de Compostelle) et belge (Louvain-la-Neuve) et, des chercheurs associés de différentes nationalités ; le programme de recherche financé par la British Academy consacré à l'indemnisation des préjudices extrapatrimoniaux en droit comparé (France, Grande-Bretagne et Italie), concrétisé par un séminaire commun « Personal injury compensation » organisé à l'Università Ca'Foscari de Venise (8 juill. 2013), etc.

Il est certain qu'un réel effort de travail en commun et en partenariat avec d'autres universités, y compris outre-Atlantique, a été mené avec succès. La recherche et les travaux menés en responsabilité civile sont cohérents. Le thème étant plus vaste que la seule responsabilité, il est plus difficile de trouver de la cohérence sur les autres thématiques, ce qui n'enlève rien à leur qualité scientifique. Il ne semble pas que le GRERCA, qui est un réseau français et européen, ait obtenu un financement européen. Cela est peut être dû au fait que toutes les traditions

juridiques ne sont pas représentés au sein de ce groupe d'excellence : notamment le droit allemand et la Common Law. Il a toutefois été précisé, lors de la visite du comité, qu'une demande de GDRI a été faite et qu'un projet de réseau européen est à l'étude.

En interne à l'Université de Rennes 1, la dissolution d'une équipe d'accueil à l'Institut de Gestion de Rennes a conduit plusieurs de ses membres, juristes de formation, à rejoindre l'IODE pour y poursuivre des recherches sur le patrimoine entrepreneurial. La thématique de la responsabilité a également bénéficié de la redéfinition du périmètre du Centre de Droit des Affaires (CDA, EA 3195), organisée sous l'égide des instances de l'Université de Rennes 1. L'équipe de pénalistes du CDA a rejoint l'IODE et son axe Responsabilité, en 2013. A travers son thème Responsabilité, l'IODE est partenaire de l'Équipement d'excellence matrice (financement Agence nationale de la recherche - 2011/2020). C'est le caractère transdisciplinaire de la recherche qui a permis d'obtenir ce financement. Cette participation trouve son origine dans un programme du Partner University Fund (PUF) « Memory and Memorialization ».

Le principal facteur de rayonnement revendiqué par le thème au cours des 5 dernières années tient à sa participation, en tant que centre fondateur, au GRERCA qui regroupe 9 unités de recherche relevant d'universités françaises, suisses, espagnoles et belges et des chercheurs associés de différentes nationalités (depuis 2010, 7 séminaires internationaux ont été organisés, notamment sur la comparaison du droit français de la responsabilité civile avec les projets européens d'harmonisation, le droit comparé de la responsabilité des produits défectueux, les accidents de la route, les fonds d'indemnisation et de l'assurance ; 7 chercheurs du thème y ont été impliqués en tant qu'intervenants/discutants). Ces travaux ont permis la création d'une collection dédiée aux actes du GRERCA aux éditions Larcier.

Des chercheurs du thème ont été accueillis à l'étranger pour des séminaires de droit comparé. Ils participent à des réseaux d'expertise : Trans Europe Experts (TEE), projet « Comparing Tort and Crime », Trinity College, University of Cambridge. Enfin les recherches en droit de la responsabilité ont donné lieu à plusieurs conventions de coopération universitaire : l'Université de Tunis Al Manar, plusieurs universités brésiliennes.

Au niveau national, la qualité de la recherche du thème est reconnue pour sa créativité. Le niveau de publication est tout à fait satisfaisant. Au niveau international des travaux avec les Amériques (du Nord et du Sud) méritent d'être soulignés. C'est à l'échelon européen que l'on peut regretter que des financements ne soient pas obtenus, voire recherchés, au regard notamment de la qualité du travail mené par le GRERCA. La Common Law et le droit allemand devraient d'ailleurs être intégrés dans les travaux comparatistes. En ce qui concerne la Common Law, la proximité des Iles Britanniques ne serait elle pas l'occasion de renforcer des partenariats régionaux existants et de les intégrer au GRERCA ? Lors de la visite du comité d'experts, il a été indiqué qu'un réseau européen était en voie de constitution.

Le thème Responsabilité contribue à l'insertion de l'IODE dans son environnement professionnel. Cela se matérialise, en particulier, par les chroniques annuelles de responsabilité civile notariale (JCP (Juris-Classeur Périodique) N, depuis 2012) et de droit de la construction (JCP depuis 2013).

Deux notaires, professeurs associés, sont membres de l'IODE et rattachés à l'axe Responsabilité. Outre leur production individuelle, l'un d'eux contribue à la rédaction de la chronique de responsabilité et a été nommé rapporteur général du congrès des notaires de France de 2015 (Strasbourg, La sécurité juridique) dont il a coordonné les actes (La sécurité juridique, un défi authentique, LexisNexis, 2015, 1 100 p).

Des colloques et séminaires sont organisés avec les professionnels. Le thème souligne sa participation à des sociétés savantes : l'Association Capitant (journée nationale à Rennes, 6 avril 2011, La place du juriste face à la norme) ; l'Association Française de Droit de la Santé (AFDS - journée d'étude consacrée à Assurance, responsabilité et santé, Paris 5, 11 mars 2010).

Pour la recherche doctorale, depuis 2010, 11 thèses ont été soutenues sous la direction des membres du thème (dont 4 réalisées par des doctorants étrangers), bénéficiant de financements (bourses CIFRE, allocations de recherche de l'Université de Rennes 1 notamment) et débouchant, pour 3 d'entre elles, sur des parcours académiques ; 25 thèses sont en cours de rédaction au moment de la visite du comité d'experts. La politique de thèse pour ce thème est diversifiée tant au regard de leur financement que dans leurs débouchés, on en infère un rôle satisfaisant des membres du thème pour accompagner leurs doctorants.

La responsabilité, fait partie des thèmes qui sont maintenus pour le projet à cinq ans. Des élargissements sont prévus sur la question des activités numériques. Il a été choisi de ne pas créer un 6^e thème relatif à l'activité numérique. Aussi une thématique Liberté et sécurité a-t-il été ajouté au thème responsabilité. Il est envisagé par l'IODE de jouer un rôle dans le Pôle d'excellence Cyber (dimension « recherche » et interdisciplinaire) créé en Bretagne, centré sur les questions de cyber sécurité.

Le choix de maintenir la thématique responsabilité au sein du thème semble cohérent ; il est le plus stable. Toutefois, le thème lui-même est assez hétérogène dans son contenu et il ne se lit pas facilement dans un projet à cinq ans. Il n'est pas expliqué nettement l'avenir du droit pénal dans ce thème ; ni celui des enseignants-chercheurs issus de l'Institut de gestion. Le sujet « Cyber » a tout de même du mal à trouver sa place. Le thème a su montrer un fort dynamisme international (à la réserve peut être de l'Union Européenne). Il a été montré, lors de la visite du comité d'experts, la volonté de maintenir ce dynamisme (notamment en créant un réseau européen) sans toutefois que des idées forces se dégagent nettement.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Le thème se signale par la qualité et la portée de sa recherche et de son rayonnement: l'un et l'autre contribuent au rayonnement de l'IODE dans son ensemble. Quelques risques émergent du projet à cinq ans tel qu'il est présenté pour le thème.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts salue la qualité et le rayonnement, ainsi que la densité de la recherche. Il constate en outre une grande cohérence des travaux produits et se félicite de leur caractère fréquemment interdisciplinaire.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

La faiblesse des financements européens est constatée par le comité d'experts, qui relève par ailleurs un certain nombre de risques et d'interrogations dans le projet à cinq ans : trop forte hétérogénéité du thème, place de la thématique « cyber », place du droit pénal.

▪ Recommandations

Le comité d'experts recommande de rechercher un surcroît de financements européens, de porter la plus grande attention à la cohérence et à la lisibilité du thème au sein du projet à cinq ans ; ainsi que d'intégrer la Common law et le droit allemand au sein des travaux comparatistes.

Thème 4 : Droit de l'environnement et du développement durable

Nom du responsable : M^{me} Nathalie HERVE-FOURNEREAU

Domaine d'activité :

Droit de l'environnement et quatre thématiques plus spécifiques :

Cohérence environnementale des politiques publiques. Responsabilité environnementale et droits subjectifs. Gouvernance environnementale et valeurs du droit de l'environnement. Données scientifiques et droit de l'environnement.

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	4
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		3
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	3	
TOTAL	7	

• **Appréciations détaillées**

Le thème « droit de l'environnement et du développement durable » mobilise seulement quatre enseignants-chercheurs et chercheurs de l'IODE. Une des originalités de l'animation de ce thème, ce qui en fait une de ses richesses, est le développement de la recherche interdisciplinaire avec l'association aux projets ANR « Nanonorma » (cadre normatif pour les nano-objets) et « Makara » (Société face au changement de qualité des eaux de surface) et le Réseau thématique pluridisciplinaire Biodiscée (CNRS/Institut écologie et environnement) coordonné par une des chercheurs du thème et qui, sur la période 2012-2015, a réuni une dizaine de disciplines autour de la question de la biodiversité et des services écosystémiques. Les chercheurs participent également au projet DIVA (Continuités écologiques dans les paysages agricoles) et le projet Alterphyto (régime juridique des protections alternatives contre les ennemis des cultures), intégration dans un programme franco-canadien (en cours) sur les intégrations régionales dans le monde.

La thématique « Gouvernance environnementale » semble moins bien traitée. On saura seulement qu'elle se situe dans le prolongement de recherches antérieures au contrat évalué. La question est cependant transversale et nourrit les autres thématiques sans constituer une thématique véritablement individualisée (cf. l'ouvrage issu de la recherche sur les approches volontaires).

Les recherches portent sur des thématiques originales dans leur questionnement scientifique, avec une très forte spécialisation tant en droit de l'Union européenne qu'en droit interne, et des retombées pratiques certaines pour la détermination des politiques publiques dans les domaines investis (activité agricoles). Certaines thématiques semblent être sous-représentées pour leur traitement, imposant l'association de chercheurs « extérieurs » à l'IODE (« Responsabilité environnementale », pendant 6 années). Le faible nombre de chercheurs mobilisables sur les thématiques retenues explique très certainement la nécessité du fonctionnement en réseau qui a été adopté, tant pour nourrir la réflexion que pour monter et traiter des projets de recherche, ce qui renforce la visibilité de l'IODE.

En dépit de la faiblesse numérique des « spécialistes », la production scientifique du thème est abondante : 3 directions/co-directions d'ouvrages, 39 chapitres d'ouvrages, 63 articles, 65 communications, 1 direction de chronique, sans compter la participation de chercheurs-associés.

Le thème Environnement est très porteur (chaire d'excellence CNRS, médaille de bronze CNRS, etc.). Les communications dans des colloques nationaux et internationaux (avec un très grand investissement à l'étranger) et la publication régulière et nombreuse, chez des éditeurs de référence, tant des ouvrages que des articles, font montre du haut niveau d'exigence des porteurs de ce thème et de leur investissement en ce sens.

Les qualités scientifiques certaines des participants à ce thème en font des intervenants de référence dans les colloques nationaux et internationaux, ainsi que dans les projets de recherche. On regrettera cependant que les projets internationaux ne soient pas plus investis, ce que devrait pourtant faciliter la présence de membres du thème dans des instances internationales de réflexion et de recherche.

Les divers sujets du thème se prêtent bien aux relations avec le milieu non académique. Les liens sont certains, mais mériteraient d'être plus affirmés (1 seule convention CIFRE). S'agissant des liens avec la société civile : la responsable du thème siège au Conseil scientifique de l'environnement de la Région Bretagne. Les chercheurs du thème participent par ailleurs à des comités d'expertise. Les nombreuses publications dans la presse régionale et dans les revues de vulgarisation et interviews, facilitent certainement la diffusion des connaissances et des travaux.

Les interactions existent mais restent « en pointillé », sauf par la voie de la vulgarisation, et mériteraient d'être développées.

En dépit de l'affichage du rattachement à l'IODE, ce sont les chercheurs, plus que le thème et l'IODE, qui sont connus en droit de l'environnement. La géométrie variable de ses participants ne facilite cependant pas une identification formelle de ce thème.

Il y a peu de thèses en cours en droit de l'environnement (3 seulement au 30 juin 2015), alors que la matière connaît un intérêt certain auprès des étudiants. Cela s'explique sans doute par le fait qu'une seule des spécialistes du thème est habilitée à diriger des recherches.

Les investissements dans l'enseignement du droit de l'environnement sont « dispersés », puisqu'il n'existe pas d'équipe et de diplôme dédiés, ce qui renforcerait certainement la lisibilité et l'attractivité auprès des étudiants, qui pourraient ainsi s'investir dans un cursus spécialisé.

S'agissant du projet, le thème « Droit de l'environnement » tire son épingle du jeu de l'évaluation SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) : s'il y a redéfinition des thèmes de recherche, il s'inscrit au sein des continuités thématiques retenues, tout en étant habillé d'une nouvelle dénomination : « Environnement, biodiversité et ressources naturelles ».

Cette organisation en thèmes transcende la logique des équipes mais ne permet pas savoir en quoi cela va fondamentalement changer de la situation antérieure. En outre, la question de la Gouvernance, qui reste une thématique transversale, n'a pas fait l'objet d'une évaluation particulière avant d'être reconduite. Le sujet de la Responsabilité disparaît comme telle alors qu'il s'agit d'un thème porteur. Sans doute aurait-il fallu modifier la perspective en fonction des résultats du précédent contrat de référence.

Le projet présenté par le thème apparaît plus comme un prolongement que comme une rupture, nonobstant quelques réajustements (mise en exergue de la biodiversité). La thématique de la Responsabilité, la plus fédératrice des thèmes de l'unité, aurait pu être privilégiée par rapport à la gouvernance.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

En dépit d'effectifs très réduits, le thème assure une production scientifique et bénéficie d'un rayonnement de très grande qualité, dont la portée assoit la notoriété nationale et internationale de ses membres. Le volume des thèses soutenues et en cours est insuffisant. L'absence de diplôme de master correspondant à ce thème est un handicap.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts met en exergue les points forts suivants : la très grande dynamique de recherche, tant nationale qu'internationale ; La pluridisciplinarité, indispensable à la conduite des recherches dans les domaines de référence ; l'excellente visibilité par un fort investissement dans les réseaux et les publications ; la structuration par thématique qui permet de mobiliser tous les chercheurs autour des sujets retenus ; la culture de projet.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts relève par ailleurs des points faibles : la faiblesse numérique des chercheurs impliqués, qui permet à peine de traiter l'important travail qu'ils conduisent ; la faible visibilité institutionnelle de l'IODE en droit de l'environnement par le biais de ce thème ; la visibilité essentiellement assurée par des travaux individuels, avec un risque de déperdition en cas de départ de chercheurs ; l'absence d'une équipe d'enseignement et d'un diplôme dédiés, qui donne une visibilité relative aux étudiants et ne permet pas de former des spécialistes.

▪ Recommandations

Le comité d'experts recommande :

- de renforcer numériquement les chercheurs impliqués dans le thème ;
- de favoriser la présence d'enseignants-chercheurs à même de diriger des recherches et des thèses en droit de l'environnement ;
- d'évaluer les thématiques du thème à affiner et recentrer sur les sujets réellement porteurs (Responsabilité plutôt que Gouvernance) ;
- de chercher une meilleure visibilité et de créer un vrai pôle de référence (équipe et/ou diplôme dédiés).

Thème 5 : Juristes, histoire, sociétés

Nom du responsable : M. Nicolas CORNU-THENARD

Domaine d'activité de l'équipe

Histoire du droit et théorie du droit

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	10
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	11	
TOTAL	21	

• Appréciations détaillées

La production scientifique du thème « Juristes, histoire, sociétés », largement diversifiée, porte sur des domaines variés de l'histoire du droit : histoire de la justice, histoire du droit administratif, histoire des modèles juridiques, histoire du droit pénal, histoire de la marine, histoire du droit des affaires. Rapportée à l'effectif du thème, la quantité des publications, tant d'ouvrages que de chapitres d'ouvrages et d'articles, est conséquente. La liste des publications témoigne de recherches parfois personnelles, telles que l'histoire de la marine ou l'histoire juridique espagnole. D'importants efforts semblent avoir été conduits afin de mener des projets collectifs d'envergure. L'un des points forts du thème réside dans l'analyse des modèles juridiques, dont la valeur est largement reconnue dans le champ scientifique national et international. Ce sujet a donné lieu à des travaux d'importance, fédérant autour de lui les recherches de plusieurs membres du thème.

Les publications et l'activité scientifique sont donc de grande qualité et bénéficient d'une large reconnaissance nationale et internationale.

Le thème a organisé au cours du précédent contrat plusieurs colloques, dont certains de portée internationale. On peut relever, à titre d'exemple, « La circulation des modèles juridiques et formation des réseaux au XIX^e siècle :

vers un fonds juridique européen ? » (2012) ou les Journées de la Société d'Histoire du droit sur le controverse (2015), assurant un rayonnement certain, tant national qu'international.

L'insertion des membres du thème dans des réseaux nationaux ou internationaux semble cependant limitée, même si des collaborations nombreuses ont pu s'établir avec des partenaires français ou étrangers, en Espagne notamment. Aucun partenariat avec des institutions nationales ou internationales n'a formellement été noué en dépit des liens de certains membres avec des réseaux de recherche étrangers. Enfin, le thème ne fait état d'aucun contrat sur appel d'offre au niveau national (Initiative d'excellence (IDEX), ANR, GIP Droit et justice, etc.) ou international.

Les travaux de recherche bénéficient d'un rayonnement important, limité cependant par la participation restreinte à des réseaux de recherche nationaux ou internationaux.

Le dossier déposé témoigne des efforts importants consentis par le thème pour contribuer à la formation par la recherche des étudiants, qu'il s'agisse des étudiants de niveau Master 2 ou des doctorants. Ceux-ci disposent, tout d'abord, d'une bibliothèque spécialisée de haut niveau (Bibliothèque Marcel Planiol). Ils bénéficient, ensuite, de conférences régulières, pour certaines inscrites au titre de la formation doctorale de l'Université de Rennes 1, dispensées par les membres de l'IODE et par des chercheurs invités.

Les étudiants de Master 2 et les doctorants sont associés aux activités de recherche et participent régulièrement aux colloques. Les liens avec les doctorants semblent souvent perdurer au-delà de la soutenance de thèse, comme l'atteste la participation des docteurs aux colloques et autres manifestations scientifiques. Il faut également souligner l'accompagnement des doctorants dans la préparation des concours de recrutement de l'enseignement supérieur (maîtrise de conférence et agrégation).

La qualité de l'encadrement doctoral est encore attestée par l'augmentation des effectifs de doctorants et le nombre de thèses financées, comme par la proportion de thèses soutenues qualifiées par le Conseil national des universités.

La transformation à venir du thème « Juristes, histoire, sociétés » en un thème « Théorie et histoire des systèmes juridiques » paraît tout à fait cohérente eu égard à l'évolution de la composition du thème (prise en compte des départs et arrivées) et aux thématiques de recherche dominantes de ses membres. Elle doit permettre un resserrement des objets de recherche et une plus grande intégration, au sein du thème, des membres de l'IODE.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

L'intégration à l'IODE des membres de l'ancien Centre d'histoire du droit est une réussite. Le projet à cinq ans, au cours duquel il est prévu de continuer à faire primer les thèmes sur les équipes, paraît en mesure de confirmer ce succès. Il doit contribuer à intégrer, au sein de projets portés par le thème, les autres membres de l'IODE.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts souligne la grande qualité et le rayonnement de la production scientifique, ainsi que la qualité de l'encadrement des jeunes chercheurs.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

Le comité relève toutefois l'absence de financement contractuel sur appel d'offre ainsi que la faiblesse relative de l'intégration du thème dans des réseaux de recherche.

▪ Recommandations

Le financement de la recherche pourrait être diversifié, notamment par le biais de mécanismes contractuels. Le rayonnement de la recherche pourrait être amélioré en développant la participation à des réseaux nationaux et internationaux.

5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : mardi 8 mars 2016 à 10h30

Fin : mardi 8 mars 2016 à 17h00

Lieu de la visite

Institution : Université de Rennes 1, Faculté de droit et de science politique.

Adresse : 9 rue Jean Macé, CS 54203, 35042 Rennes Cedex.

Déroulement ou programme de visite

- 10h30-10h45: huis-clos 1 : comité d'experts et délégué scientifique.
- 10h45-13h00 : Séance plénière : présentation synthétique de l'unité par l'équipe de direction (en présence des représentants des tutelles)
- 13h00-13h45 : déjeuner sur place avec les membres de l'unité
- 13h45-14h15 : huis-clos 2 : échanges avec les représentants des tutelles
- 14h15-14h30 : huis clos 3 : échanges avec le représentant de l'école doctorale
- 14h30-15h30 : huis-clos 4 : échanges avec les enseignants-chercheurs et la direction de l'unité
- 15h30-16h00 : huis-clos 5 : échanges avec les doctorants et post-doctorants
- 16h00-16h30 : huis-clos 6 : échanges avec les ingénieurs, techniciens et administratifs
- 16h30-17h00 : huis-clos 7 : comité d'experts et délégué scientifique
- 17h00 : fin de la visite.

6 ● Observations générales des tutelles

PRÉSIDENCE

David ALIS
Président

Rennes, le 23 juin 2016

Vos réf. : S2PUR170011635
Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE)
0350936C

Monsieur Pierre Glaudes

Directeur du département évaluation des entités
de recherche
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (HCERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je vous adresse mes remerciements pour la qualité du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la visite du comité d'évaluation HCERES concernant l'unité « **Institut de l'Ouest : Droit et Europe (IODE)** ».

A la lecture de ce rapport, vous trouverez ci-jointe, la réponse faite par le directeur de l'unité tant sur les aspects scientifiques que sur les appréciations générales concernant le bilan et le projet du laboratoire.

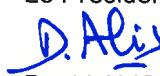
L'université de Rennes 1 tient à remercier les membres du comité de visite HCERES pour la qualité de leur rapport.

Nous nous réjouissons de la bonne évaluation réservée à l'unité IODE, soulignant notamment sa structuration efficace en thèmes et en départements, propice à l'émergence de nouveaux projets, et la qualité de la production scientifique. L'université tient à souligner la forte capacité d'interaction interfaciale de cette unité avec d'autres disciplines. De fait, IODE est un élément important de la dynamique pluri- et transdisciplinaire des projets d'envergure nationale et internationale de l'université autour de grands enjeux sociétaux : Europe, Numérique, Environnement.

Ainsi, l'Université, en partenariat étroit avec le CNRS, s'efforcera d'accompagner au mieux la dynamique scientifique et organisationnelle de cette unité au cours du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université de Rennes 1


David ALIS



Observations sur rapport d'évaluation du HCERES

Laboratoire **IODE** – Institut de l'Ouest :
Droit et Europe (UMR CNRS 6262 /
Université de Rennes 1)

Observations sur les points faibles et risques liés au contexte relevés par le rapport (p. 7)

- Le rapport mentionne comme point faible *l'éclatement des locaux du laboratoire au sein de la faculté de droit* et formule d'ailleurs une recommandation sur ce point. Il s'agit là d'une remarque peu compréhensible pour l'unité de recherche. En effet, les bureaux des personnels administratifs et de la très grande majorité des membres permanents de l'IODE se trouvent dans le bâtiment de la Faculté. Comme souligné à la page 2 du rapport réalisé par l'IODE, cette unité de lieu est très appréciable et facilite le fonctionnement quotidien du laboratoire.
- Même si aucune recommandation n'est formulée sur cet aspect, *l'absence de grande thématique fédératrice* est mentionnée parmi les points faibles. À notre sens, il serait artificiel pour une unité comptant une soixantaine de chercheurs et enseignants-chercheurs de vouloir se fédérer autour d'une seule thématique et ce d'autant que l'unité regroupe des privatistes, des européenistes et des historiens du droit. Cela irait également à l'encontre de la recherche d'excellence scientifique qui anime les thèmes de recherche autour desquels le laboratoire est structuré ; en effet, un thème fédérateur aurait un niveau de généralité peu compatible avec des recherches « pointues ». En revanche, il peut être souligné que, de plus en plus souvent, des recherches transversales mobilisant des membres de plusieurs axes sont menées (par exemple, dans le cadre de l'ANR Nanonorma auquel l'IODE a été associé ou encore dans le cadre du projet Profile co-porté par l'IODE dans le cadre du Labex CominLabs), ce qui contribue à enrichir ces recherches.
- Est évoquée *la relative faiblesse des financements européens*. Cela est exact car, à ce jour, les principaux financements européens obtenus l'ont été au titre de Chaires européennes Jean Monnet. Mais une réelle volonté de lever des fonds européens existe ; ainsi, au cours du 1^{er} semestre 2016, deux projets ERC ont été déposés (sans succès pour cette année) et l'IODE est associé à un projet de financement d'un réseau Jean Monnet (en cours de sélection). Par conséquent, le laboratoire entend tenir compte de la recommandation faite par le comité de poursuivre l'effort de recherche de financements européens avec l'aide de la cellule dédiée de l'Université de Rennes 1 mais aussi du CNRS (accompagnement ERC).

- Est soulignée la mise en exergue des recherches en droit de l'environnement et sur le thème du numérique qui « correspondent à des thématiques où les enseignants-chercheurs et les chercheurs sont peu nombreux ». Cette remarque formulée par le rapport appelle deux observations. D'une part, l'axe « Environnement » est caractérisé par le grand dynamisme de ses membres, une intégration forte dans des réseaux conduisant à nouer des collaborations et bénéficie depuis la rentrée 2015 du renfort d'un troisième chercheur CNRS. D'autre part, la thématique du numérique est très transversale et les recherches y afférentes mobilisent et vont mobiliser une petite dizaine de membres du laboratoire ayant des spécialités diverses (responsabilité, protection intellectuelle, santé, protection sociale, travail, droits fondamentaux, droit pénal...). Ainsi, dans le cadre du projet Profile (Labex CominLabs), 7 membres de l'IODE vont être impliqués (en sus des deux doctorants qui vont bénéficier d'un financement de thèse et d'un post-doctorant qui sera recruté).

Observations sur certaines recommandations (p. 7)

- Le comité d'experts considère qu'il conviendrait de réfléchir à des recrutements de chercheurs et d'enseignants-chercheurs en droit de l'environnement et aux moyens de mener les projets ambitieux annoncés en droit de l'internet.

Pour le droit de l'environnement, des recrutements d'enseignants-chercheurs semblent difficiles à envisager à la seule échelle de la faculté de droit. Elle devrait sans doute être pensée à l'échelle de l'Université de Rennes 1. En effet, en raison de l'existence d'une formation spécialisée à Nantes, il est apparu inapproprié de créer un Master Droit de l'environnement à Rennes. L'option a été prise de la création d'unités d'enseignement en droit de l'environnement intégrés dans 6 Master 2 de l'Université de Rennes (4 Master 2 gérés par l'UFR SVE et OSUR, 2 Master relevant de l'UFR Droit : Master Droit de l'UE et OMC et Master Politiques Européennes, auxquels s'ajoutent des enseignements à l'UFR de Sciences économiques, l'IEP et l'École de chimie (soit un total de près de 80 h CM). À cette option s'est ajoutée la création d'un Master Environnement-Droit qui conjugue des compétences en droit et en écologie (SVE/OSUR et UFR Droit). En l'état actuel, ce sont les chercheurs CNRS qui assurent le plus souvent ces enseignements. Le volume d'heures justifierait sans doute le recrutement d'un enseignant-chercheur sur cette thématique mais cela impose une réflexion à l'échelle de l'Université de Rennes 1 en raison de l'implication de plusieurs UFR et de la structure fédérative de l'OSUR dans la formation et la recherche en environnement.

S'agissant du thème du numérique, les postes mis au recrutement cette année ont un profil « recherche » axé sur le numérique (par exemple, profil droit du numérique pour un recrutement de professeur en droit privé ou encore recherches sur la cyber sécurité pour un recrutement de maître de conférences en droit pénal). Il en ira de même dans les prochaines années sur certains postes. Mais il importera sans doute pour le laboratoire IODE de porter au sein de la faculté de droit des réflexions pour avoir une offre de formation (dans le cadre des M2 relevant de la section de droit privé) faisant une place plus importante aux problématiques juridiques nombreuses et diversifiées liées au développement du numérique.